

PRÉAVIS N°: 63/21

OBJET DU PRÉAVIS: Demande d'un crédit de CHF 201'273.- destiné à l'achat d'un véhicule pour le service de voirie et espaces verts.

CONSEIL COMMUNAL DU 4 mai 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le mercredi 21 avril 2021 en Bronjon dans les locaux des services communaux en présence de Madame Véronique Diserens, Municipale, de Monsieur Gilbert Pidoux, Chef de secteur de la voirie et des espaces verts et de Monsieur Jean-Luc Cherbuin, collaborateur de ce même service. Nous tenons à les remercier pour leur accueil et leur disponibilité ainsi que pour les réponses apportées à nos différentes questions.

Le préavis étant rédigé avec précision et de façon détaillée, il a été relativement facile pour notre commission de se faire convaincre du choix et des motivations de la Municipalité sur l'acquisition de ce nouveau véhicule.

Nous relevons toutefois quelques points:

- Le regret d'avoir changé le moteur du véhicule actuel au cours de l'année 2019 pour un montant d'environ CHF 20'000.-
- L'entreprise Meili est sérieuse et sa collaboration avec nos services est très bonne.
- Le véhicule peut être utilisé pour des prestations faites à des privés.
- Le choix de cette proposition est motivé pour la fiabilité de ce véhicule polyvalent et son adaptabilité à la configuration de notre localité, de son hyper-centre et des ses futures cunettes.
- Une adaptation de la la grue devra être faite par Monsieur Cherbuin afin qu'elle soit opérationnelle.
- Nos intervenants espèrent que ce véhicule sera encore livré cette année.
- La collaboration entre Madame Véronique Diserens, Municipale, et le service de voirie et des espaces verts sur la gestion de ce dossier a été excellente.
- Une formation particulière a été entreprise par Madame la Municipale à la conduite de ce nouvel engin. Son témoignage nous a convaincu sur la simplicité de son utilisation.

Sur la base de ces différents points et des autres questions relatives à la compétence de la COGEFIN qui ont été abordés lors de notre séance, la commission a été convaincue par les motivations de la Municipalité.

Conclusion.

Au vu de ce qui précède, la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 63/21 ;
 - oui le rapport de la commission chargée de cette étude ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **Autorise formellement la Municipalité à acquérir un véhicule pour le service de la voirie et des espaces verts.**
 2. **Accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 201'273.- TVA comprise.**
 3. **Prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan.**
 4. **Prend acte que cet investissement pourra être amorti, tout ou partie, par reprise sur le compte `` provision véhicule``. Le solde éventuel devant être amorti en 10 ans maximum.**
 5. **Autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

La commission était composée de Madame Carine Steiner, de Messieurs Michael Voruz, Etienne Habegger, Pierre-Alain Volery et Nicolas Martin, rapporteur.

Monsieur Jakup Isufi a siégé avec notre commission en tant que représentant de la COGEFIN.

Moudon, le 21 avril 2021

Nicolas Martin ,rapporteur

